

DÉROGATIONS MINEURES
N^{OS} 886, 887 ET 888

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'à sa séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 8 juillet 2009, à 19 h, en la salle du conseil, 13665, boulevard de Pierrefonds, le conseil d'arrondissement statuera sur les demandes de dérogations mineures au règlement de zonage 1047 de l'ancienne Ville de Pierrefonds pour les immeubles suivants :

<u>Études</u>	<u>Lieux de dérogation</u>	<u>Nature</u>
886	15555, rue de Boischatel Lot 1 071 864	Permettre en zone résidentielle RA <ul style="list-style-type: none">- que la cour latérale du côté est du bâtiment existant soit de 1,73 m au lieu du 2 m requis;- que le palier et l'escalier soient situés à 0,81 m de la ligne de lot est au lieu du 2 m requis; comme indiqué au certificat de localisation dossier 18198, minute 19558, préparé par l'arpenteur-géomètre, Bernard Léveillé, et daté du 4 mai 2009.
887	4975, rue Perron Lot 1 370 480	Permettre en zone résidentielle RA de construire une rampe d'accès sans obstacle dans la cour avant minimale.
888	4851, rue Geneviève Lot 1 349 533	Permettre en zone résidentielle RB <ul style="list-style-type: none">- que la cour arrière du garage attenant au bâtiment existant soit de 1,25 m au lieu du 7 m requis;- que la cour arrière du bâtiment existant soit de 5,53 m au lieu du 7 m requis;- que la cour latérale du côté nord-ouest de la partie arrière du bâtiment soit de 1,68 m au lieu du 2 m requis et;- la présence d'un toit au dessus de l'escalier extérieur menant au sous-sol dans la cour latérale minimale ; comme indiqué au certificat de localisation dossier 31690, minute 18117, préparé par l'arpenteur-géomètre, Éric Denicourt, et daté du 10 octobre 2008.

AVIS est également donné que toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à ces demandes au cours de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce quatorzième jour du mois de juin de l'an 2009.

Suzanne Corbeil, avocate
Directeur du bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement